



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E13704

VALABLE JUSQU'AU 23/03/2024

ÉDITÉ LE 15/03/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1995

Forme juridique : SCOP

Capital : DEPUIS LE 01/01/2007
38 572

Raison sociale : DANIAU ET ASSOCIES

ZAE DE BEAUBATON
86550 MIGNALOUX BEAUVOIR

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC POITIERS 400 618 633

Siret : 400 618 633 00012

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 2479

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 120146573

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 120146573

Téléphone : 05 49 52 68 77

Fax : 05 49 88 01 98

Portable :

Site Internet :

E-mail : daniau.associes@gmail.com

Responsabilité légale :

GALISSON DAMIEN CO-GÉRANT / MANGUY OLIVIER CO-GÉRANT

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Effectif moyen : 15

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2361	Fabrication et pose de bâtiments à ossature bois (Technicité courante) Mention RGE	16/06/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'ANGOULEME
91 BOULEVARD DE BRETAGNE
16710 SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.